



La lettre DES PARTENAIRES SOLIDAIRES

BULLETIN D'INFORMATION DES PARTENAIRES DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - BIMESTRIEL - N°1 - AVRIL 2012

ÉDITO

UN NOUVEAU-NÉ PROMETTEUR

Jeudi 16 février 2012, à l'«Espace Solidarité», «le Club des partenaires solidaires du Secours populaire français» a vu le jour.

Certes, depuis de longues années de nombreux partenariats avec telle ou telle entreprise, mouvement, institution, fondation ont mené avec succès, des initiatives pour développer la solidarité, mais devant la montée de la misère, de la pauvreté, des injustices, l'idée mûrit : «ensemble, nous pouvons faire plus et mieux qu'individuellement par et pour la solidarité...».

L'expérience a ouvert le chemin.

Désormais, les échanges d'idées et de bonnes pratiques sont réunis dans le Club des partenaires solidaires du Secours populaire français. Et l'émulation –en cette année des Jeux Olympiques– est la bienvenue! Chacun, chacune, va faire toujours mieux.

Faire connaître, partager, la solidarité vivante collant aux réalités du terrain, de la vie quotidienne, cela va être concret, utile, enthousiasmant...

A tous et toutes, bonne route!

Ensemble, nous allons «soulever des montagnes».

Julien Lauprêtre
Président du Secours populaire français



INAUGURATION DU CLUB DES PARTENAIRES SOLIDAIRES DU SPF



Remise du diplôme par J. Lauprêtre au représentant de Ferrero

Le «Club des partenaires solidaires» du Secours populaire français est né lors d'une soirée festive, le 16 février 2012 à «Espace Solidarité», siège de l'Association nationale à Paris. Près d'une trentaine de représentants de nos principaux partenaires se sont retrouvés avec autant de responsables du Secours populaire pour fêter, dans une ambiance chaleureuse et très amicale, le lancement de cette nouvelle initiative.

Cette naissance est un événement important pour notre association. Comme l'a rappelé Julien Lauprêtre, notre président, dans son allocution, le SPF n'aurait jamais pu obtenir, année après année, un bilan aussi positif sans le soutien des entreprises et institutions partenaires. Toutes les actions menées, Journée des oubliés des vacances, Pères Noël verts, aides alimentaires et vestimentaires, actions humanitaires en France et à l'étranger, ont pu toucher des millions de personnes dans le besoin, grâce à leur travail commun. Elles témoignent du fait qu'entre le Secours populaire et ses partenaires «la solidarité, ce n'est pas que des mots mais des actes». Julien Lauprêtre a émis le souhait que «grâce au Club des Partenaires Solidaires», le SPF puisse «amplifier ses efforts» et «répondre ainsi efficacement aux SOS qui se multiplient à notre porte mais aussi en Europe et dans le monde entier».

En témoignage de reconnaissance pour leur soutien, les partenaires ont reçu un diplôme des mains de notre président. La soirée s'est ensuite poursuivie autour du verre de l'amitié. Cette rencontre a permis aux partenaires et aux responsables du SPF, lors de conversations animées, de resserrer les liens, d'évoquer les actions menées ensemble et d'ouvrir de nouvelles pistes pour de futurs projets solidaires. Elle a aussi été l'occasion pour nos partenaires, de mieux se connaître. Comme l'ont

exprimé plusieurs d'entre eux, ce «Club» devrait leur permettre de «partager la réflexion», «d'échanger et de monter des projets ensemble», et de «faire germer des idées nouvelles pour faire vivre les partenariats». Nous ne doutons pas que ce «Club» nous permette à l'avenir, en resserrant nos liens, de mener davantage d'actions solidaires pour faire face au «raz-de-marée de la misère» sans cesse croissant. Comme l'a fait valoir Julien Lauprêtre, «ensemble, nous allons semer de bons grains pour la solidarité».



LES PREMIERS MEMBRES DU CLUB

ANCV
ARC International - Pyrex
Biotop
C&A
Carrefour
EDF
Ferrero France
Fondation Crédit Coopératif
Fondation Française des Jeux
Fondation HSBC
Fondation Orange
Fondation Total
Grand Orient de France
Henkel
Imestia
Kookai
Ligue nationale de Basket
Lyonnaise des Eaux
MNFCT
Mutoptic
Natixis Intertitres
Rue du Monde
Société générale
Sodexo Events
Titres Cado-chèques
Touristra Vacances
Webnet

Chaque semaine, de nouveaux partenariats voient le jour. Faites-nous part d'éventuels oublis et bienvenue aux nouvelles inscriptions.



Pour améliorer la situation des personnes touchées par la précarité énergétique, le SPF a signé une convention avec EDF en juin 2011, ce partenariat permet :

- d'informer davantage les personnes accueillies sur les dispositifs sociaux de l'énergie ;
- de mieux accompagner les personnes dans leurs relations avec EDF ;
- d'organiser des formations de bénévoles sur la précarité énergétique.

A travers cette convention, chaque fédération du SPF dispose d'un interlocuteur dédié au sein des Pôles Solidarité d'EDF.

Le lien entre fédérations départementales du SPF et Pôles Solidarité EDF a parfois donné lieu à la mise en place de conventions partenariales locales proposant des axes de travail complémentaires permettant d'aller encore plus loin dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Les Olympiades de la solidarité !

2012, année des Jeux Olympiques, synonyme d'émulation, du dépassement de soi, d'établissement de nouveaux records... Le Secours populaire français a lancé l'idée de placer toutes ses initiatives sous le signe des «Olympiades de la solidarité». Cette idée rencontre le succès. En particulier pour la campagne Vacances d'été, dont la marraine est la grande navigatrice Maud Fontenoy.

Dans la prochaine «lettre des partenaires solidaires», un large écho sera donné à cette initiative.

Partenaires, n'hésitez pas à participer à cette lettre en nous communiquant vos exemples. Merci.

Témoignage de Maud Fontenoy



«Je me souviens lorsque j'étais petite fille de ces journées passées sur l'eau : la mer, le sable, les baignades, les parties de pêche aux premières lueurs de l'aube. J'ai grandi sur la goélette familiale, habité sur ce bateau pendant quinze merveilleuses années. Ces souvenirs restent aujourd'hui intacts et gravés dans ma mémoire. L'enfant qui ne part pas en vacances au bord de la mer ne se constitue pas cette réserve d'émotions et de souvenirs qui aident à bien se construire. Hélas, trop d'enfants passent encore leurs étés sans quitter leur quartier, leur cité, leur immeuble... Nous pouvons agir. Si chacun fait quelque chose, c'est la solidarité qui progresse. Le Secours populaire nous montre le chemin depuis tant d'années ! Vous pouvez vous aussi mettre des vacances dans l'été d'un enfant et lui permettre de découvrir notre grand bleu si indispensable à notre survie. Pour lui, pour eux, merci d'avance ! Je compte sur vous.» Maud Fontenoy

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



L'enquête Insee Première de mai 2011 estimait que 3,8 millions des ménages «ont un taux d'effort énergétique supérieur à 10 % de leur revenu». Autrement dit, ils se trouvent en situation de précarité énergétique. Cela signifie qu'en France près de 8 millions d'individus sont concernés, sachant que les familles monoparentales, les inactifs et les chômeurs, sont particulièrement exposés à l'inconfort thermique. Concrètement, cela se manifeste par un déséquilibre budgétaire, des impayés, l'impossibilité de se chauffer correctement, de bénéficier d'eau chaude pour se laver, d'utiliser des appareils électroménagers ou manger froid.

L'action du SPF



En France, le Secours populaire français (SPF) est particulièrement attentif aux problèmes d'exclusion, de lutte contre la pauvreté et la précarité, et agit en refusant l'assistanat, dans le respect de la dignité de chacun.

La solidarité du Secours populaire s'exerce dans les 1 256 Permanences d'accueil, de solidarité et de relais-santé, (PAS), réparties sur toute la France. Les personnes y sont accueillies et écoutées. Les bénévoles proposent une aide d'urgence et, chaque fois que possible, un accompagnement sur le moyen et long terme.

C'est ainsi que les bénévoles soutiennent les personnes accueillies sur les questions de précarité énergétique, en proposant des actions de médiations, d'orientation et en vérifiant qu'elles fassent bien valoir les droits auxquels elles peuvent prétendre.

Les actions de l'Association nationale

L'Association nationale du SPF a pour mission d'animer le réseau de ces structures décentralisées pour leurs permettre de se doter de moyens en coordonnant leurs déploiements.

Cette action d'animation vise à maintenir la cohésion du mouvement pour que le SPF propose, partout où il agit, une solidarité adaptée aux besoins des personnes aidées.

Plusieurs axes principaux s'articulent comme autant d'objectifs interdépendants de cette activité d'animation de réseau : connaître et mesurer l'activité du réseau, valoriser, promouvoir et mutualiser les activités et initiatives, développer les actions et diffuser les bonnes pratiques, améliorer la qualité de la solidarité.

En soutenant l'Association nationale du SPF, vous permettez à l'ensemble du mouvement de venir en aide à plus de 2,3 millions de personnes chaque année.

C'est donner à 99 fédérations et leurs 1 256 Permanences d'accueil et de solidarité, les moyens permettant d'accueillir et d'accompagner les personnes en difficulté, sur le moyen et long terme et ce, de manière individualisée, vers la reconquête de leur autonomie.